

L'année commencera par le renouvellement du Conseil d'Administration lors de notre **AG samedi 6 mars à la salle des fêtes de Sauvain (14h30)**

Pour le plan d'eau :

Comme évoqué dans le bilan 2020, nous avons pris le taureau par les cornes pour redresser la barre.

De nombreux changements interviennent dans le règlement du plan d'eau. Les gros points sont :

1. Pêche à la mouche : il y aura désormais 3 jours de pêche à la mouche pour chaque lâcher (Mercredi, Jeudi, Vendredi)
Tarif : Journée 6€ / Année 40€ / gratuit pour les moins de 16ans accompagné d'un adulte titulaire d'un Ticket Mouche
2. Pêche classique :
 - a. Nombre de prise : 4 truites/pêcheur le samedi suivant les sessions mouche
 - b. 3 truites/pêcheur les autres jours
 - c. Tarifs
 - i. Carte adulte = 75€
 - ii. Carte conjoint = 40€
 - iii. Carte exonérée = 40€
 - iv. Carte moins de 16ans = 25€
 - v. Carte moins de 10ans = 8€
 - vi. Carte Journalière = 10€
 - d. Il n'y aura plus de vente de carte sur place – tout pêcheur devra avoir pris sa carte au préalable. Tout contrevenant se verra facturer une carte au double du tarif (soit 20€ pour la journée)
3. 10 lâchers de 61 kg d'Arc-en-Ciel, répartis de Mars à Octobre

Le calendrier définitif des sessions mouche (et donc des lâchers) sera communiqué courant février

Sur les points de vente, ils ne seront plus que 5 (le Celtic à Boën arrête la vente des cartes) :

- Roche Pêche à Montbrison
- Boulangerie Bartholin à St-Bonnet le Courreau
- Restaurant le Sauvagnard à Sauvain
- Bar-Tabac Chabance à Chalmazel
- Bar-Tabac La Fontaine de Couzan à Sail-sous-Couzan

Pour la rivière :

Côté tarif et réglementation, pas de changement.

Côté Animation :

Animations envisagées (sous réserve des directives sanitaires) :

- Journée scolaire au plan d'eau,
- Fête du Moulin des Massons,
- Journée « essai matériels » avec roche Pêche,
- Journée de pêche avec le centre de loisir Les P'tits Montagnards

- Initiations de pêche en rivière

Nous allons développer notre programme d'animation pêche en rivière en structurant cette prestation en 3 séances.

L'objectif étant que le jeune pêcheur devienne autonome dans sa sortie de pêche.

Chaque séance mélangera pratique et théorie ; la pratique portera sur la pêche aux appâts naturels, la théorie sur le montage d'une ligne, la connaissance de la truite, de la réglementation et de la vie des milieux aquatiques.

Ouverts aux enfants de 9ans et plus titulaire d'une carte de la Truite du Haut-Lignon Forézien.

Actions :

En 2021 les travaux programmés sont :

- Payonnet (Chalmazel) :
 - Renaturation d'un linéaire de 100m (en Septembre par une entreprise spécialisée)
 - Mise en défend par les bénévoles de l'AAPPMA à partir d'Avril
- Essende (Saint-Bonnet le Courreau) : mise en défend + abreuvoirs + passages à gué
- Verdier (Chalmazel) : aménagement de 2 traversées de chemin (par une entreprise spécialisée)

Nous commencerons également la mise en place des panneaux d'information, qui seront répartis sur tout le domaine de gestion.

Le programme de la mise en défend sur le Payonnet sera précisé lors de notre AG. Nous comptons sur les pêcheurs pour participer.

Entre 2021 et 2022, la Truite du Haut-Lignon va engager environ 9000€ pour « améliorer » et mettre en valeur son domaine de gestion.

Divers :

Nous participons à l'opération jeune pêcheur. Vous pourrez parrainer un jeune (n'ayant pas pris de carte de pêche en 2020). Toutes les infos sur le site cartedepeche.fr

Rendez-vous à notre Assemblée Générale Samedi 6 Mars – 14h30 – Salle des fêtes de Sauvain pour avoir tous les éléments.